

sent leur entraînement pour servir de renforts.

En 1942, on entend créer outre-mer une armée canadienne composée de deux corps d'armée: l'un qui comprendra trois divisions d'infanterie et deux brigades de chars d'assaut; l'autre qui se composera de deux divisions blindées. Nous fournirons en outre toutes les unités auxiliaires nécessaires au service de ces deux corps. Pour la réalisation de ce dessein, il faudra: premièrement, convertir la présente 4e division en une division blindée et la former et l'équiper pour ce rôle déterminé et l'envoyer outre-mer en temps et lieu: deuxièmement, lever, équiper, former et expédier outre-mer une autre brigade de chars d'assaut qui agira en liaison avec les divisions d'infanterie du corps canadien; troisièmement, lever, équiper, former et expédier des troupes auxiliaires supplémentaires pour le corps d'infanterie et le nouveau corps blindé; quatrièmement, maintenir et renforcer ces deux corps; cinquièmement, pourvoir à la constitution d'états-majors pour une armée et un corps blindé.

On reconnaîtra toutefois que l'emploi ultime de toutes les troupes est nécessairement fonction de circonstances qui orienteront le cours de la guerre.

Quant à la défense territoriale du Canada, le Gouvernement a pris les dispositions particulières qui semblaient s'imposer du fait de l'ouverture des hostilités avec le Japon. Les garnisons de nos défenses côtières ont reçu des renforts. Il y a eu répartition des réserves en prévision des éventualités possibles.

Une réorganisation et un regroupement particuliers sont en voie de réalisation dans tout le pays et l'on est à établir une organisation supplémentaire de membres du service actif dans les centres d'entraînement ou ailleurs.

La question de savoir s'il sera nécessaire de mobiliser une autre division pour la défense du Canada, lors de l'envoi outre-mer de la 4e division blindée, dépendra, cela va de soi, de la tournure des événements dans l'intervalle.

La situation au pays s'améliore chaque mois au point de vue de la défense contre avions, à mesure qu'on reçoit du matériel. La mobilisation de nouvelles unités se poursuit en conformité des livraisons prévues d'équipement.

Le programme militaire de 1942 créera une armée canadienne d'outre-mer tout à fait moderne, bien équilibrée et d'une grande force d'attaque. Cette armée sera complète et formera un groupe constitué. Elle pourra se battre sur n'importe quel théâtre de la guerre et pourra être maintenue efficacement quant aux hommes et à l'équipement.

Il faut noter que le trait principal du programme militaire de 1942 est le projet d'accroissement des effectifs blindés de l'armée d'outre-mer. Cette expansion cadre avec l'expérience militaire acquise au cours de la présente guerre et avec le programme de l'armée anglaise.

Le rendement des forces armées du Canada dépend de l'effort qu'on fournira sur les fermes, dans les exploitations minières et forestières, dans les ateliers et les usines, dans le service des chemins de fer et dans la marine marchande. Depuis le début du conflit, la production canadienne a été essentielle à l'effort de guerre de la Grande-Bretagne ainsi qu'à celui de tous les pays en guerre avec les puissances de l'Axe. Plus que jamais, les nations qu'on appelle maintenant les nations alliées compteront en 1942 sur l'effort de la production canadienne.

J'ai déjà fait remarquer que le Gouvernement n'a assigné aucune limite à notre production de guerre. Les seules limites assignées, sont celles qu'impose la pénurie croissante de dirigeants, d'outils, de matières premières et d'ouvriers spécialisés. Le ministre des Munitions et approvisionnements avait dit au Parlement en novembre que presque tous les établissements du pays s'occupaient de fabrication de guerre, mais il a déclaré dernièrement "qu'il visait maintenant plus haut." La production ne peut s'accroître que par la conversion des établissements produisant des denrées non essentielles et par le déplacement de la main-d'œuvre. Il n'y a plus de ralentissement dans notre économie industrielle, mais je serais certes surpris si nous ne constations pas à la fin de l'année que l'industrie et la main-d'œuvre canadiennes nous ont une fois de plus stupéfiés.

Les accroissements de la production que notre agriculture a déjà réalisés ne sont rien moins que miraculeux. La production de fromage s'est accrue d'un cinquième, celle du lait concentré de deux tiers, celle du porc a doublé et celle des œufs battra bientôt tous les records. Pour cette troisième année de guerre on a demandé aux exploitants de fermes laitières et aux éleveurs de porcs et de volailles d'atteindre la plus haute production possible. Le Canada a passé des contrats avec la Grande-Bretagne pour la fourniture de bacon, de jambon et autres produits du porc, au montant de 618 millions de livres. On s'attend que l'accord prochain pour le fromage comprenne au moins 125 millions de livres. L'Angleterre aura probablement encore besoin cette année de 675,000 caisses de lait évaporé. Le présent contrat pour les œufs porte sur 30 millions de douzaines. On s'attend en outre à d'autres importants contrats pour